

ÉGYPTE

La réponse du gouvernement ne dissipe pas les préoccupations dont Amnesty International a fait état dans un document récent

Index AI: MDE 12/21/95

La réponse du gouvernement égyptien au rapport qu'Amnesty International a publié hier sur les décès en détention dans ce pays n'a pas fait disparaître les inquiétudes de l'Organisation, a déclaré Amnesty International, mercredi 11 octobre 1995.

« Nous accueillons la réponse du gouvernement, parvenue hier, avec satisfaction, et interprétons ce geste comme le signe que les autorités veulent poursuivre le dialogue avec Amnesty International », a ajouté Amnesty International.

L'organisation de défense des droits de l'homme demande aux autorités de fournir plus d'informations sur les cas qu'elle a soulevés, et d'ouvrir au plus vite des enquêtes exhaustives et impartiales sur tous les décès en détention et sur les allégations de torture et de mauvais traitements commis à l'encontre de personnes incarcérées.

Selon l'Organisation, « la vérité ne pourra être révélée que si de telles enquêtes sont menées, et si les méthodes utilisées et les résultats obtenus sont rendus publics ».

Dans sa réponse, le gouvernement égyptien émet des doutes sur la véracité des informations d'Amnesty International, et notamment sur l'identité de détenus qui, selon le rapport de l'Organisation, seraient morts dans la prison d'al Wadi al Gadid. Le gouvernement fournit des informations sur 14 détenus morts dans des centres de détention, dont un dans un poste de police. Il ne précise cependant pas les circonstances de ces décès et ne donne aucun détail sur les soins médicaux que ces hommes, dont un grand nombre étaient jeunes, ont reçus.

Le gouvernement déclare dans sa réponse que toutes les prisons égyptiennes, dont celle d'al Wadi al Gadid, sont dotées d'infrastructures médicales appropriées, et que la législation relative aux prisons garantit les droits des détenus et des prisonniers. Il mentionne également les bonnes conditions de vie existant dans la prison d'al Wadi al Gadid.

Ce qui, au départ, a incité Amnesty International à intervenir était l'accroissement notable du nombre de morts en détention au cours des derniers mois, ainsi que les informations faisant état avec persistance de torture et de mauvais traitements dans les prisons. L'Organisation considère qu'il est essentiel que des informations complémentaires soient fournies sur ces décès afin que lumière soit faite sur la question.

Bien qu'Amnesty International ait à maintes reprises soulevé ses préoccupations concernant les droits de l'homme auprès du gouvernement égyptien, aucune mesure réelle n'a été prise pour s'attaquer à ce problème, et la situation en la matière continue de se détériorer en Égypte.

Pour plus d'informations, consulter le texte d'Amnesty International intitulé Egypt. Deaths in Custody - Égypte. Décès en détention (index AI: MDE 12/18/95).